



Modalités de Contrôle des Connaissances

D.U. Conseil et Education à la Vie Affective et Sexuelle

La validation de la formation nécessite obligatoirement la **présence et la participation active à l'ensemble du programme, y compris lors de certains congrès et conférences**. Il est donc important que le participant prenne ses dispositions (notamment avec l'employeur le cas échéant) afin d'assister aux différents modules et évènements.

Toute absence, quelque soit le motif, **doit être justifiée** dans un délai maximum de cinq jours ouvrés. En deçà de 80% d'un temps de présence effective en formation, même pour des absences justifiées, le diplôme ne sera pas délivré.

1^{ère} année :

- un examen terminal sous la forme d'une épreuve écrite de 2h concernant les cours théoriques de l'UEF 1 à l'UE 7

2^e année :

- un Travail de Fin de Formation, sur la base des UE 9 à UE 19

• Plagiat et utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA)

Toute forme de plagiat ou tout recours à une IA, dans le cadre d'un examen officiel, entraînent l'annulation dudit examen et peut conduire à une amende, voire à l'exclusion de tout établissement d'enseignement supérieur sur une durée maximale de 5 ans. L'Université de Lorraine met à la disposition de son personnel des logiciels de détection de plagiat et d'IA.